

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°180
Juillet-Août
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Feu d'artifice

13 juillet 2023

STADE DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

19h > Restauration par les Amis de l'Hameçon

20h45 à 21h15 > Distribution de lampions

21h30 > Retraite aux flambeaux avec le groupe Zabumba au départ du stade

23h > Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante avec disc-jockey



P. 4-5

Quelle ville
pour 2040 ?



P. 6

Beau bilan
de la section judo.



P.7-8-9

Mobilisation
pour collecter l'eau
de pluie.




P.14-15

L'information
en direct.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **Édito** - P. 3
- **Ma ville** > Petites Villes de Demain - P. 4-5
- **Vie Associative** > Section judo USSA - P. 6
- **Environnement** > Installation d'un Mur d'Eau - P. 7-8-9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Culture** > Fête de la musique - P. 12-13
- **Ma ville** > Panneaux d'information - P. 14-15
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 16-17-18
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 19
- **Enfance** > Classe découverte - P. 20
- **Culture** > Médiathèque - P. 21
- **Ma ville** > Histoire - P. 22
- **Ma ville** > Travaux - P. 23
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 24
- **Tribunes d'expression** - P. 25
- **Agenda** > Sortir - P. 26-27



 Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
Saint-Arnoult

Dépôt légal : Juillet-Août 2023
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr


Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Édito

L'équipe municipale a été élue avec comme objectif d'apporter à la commune son savoir-faire, sa disponibilité et sa vision de l'avenir de Saint-Arnoult en Yvelines.

Malheureusement depuis mon élection il y a deux années maintenant, elle subit sur les réseaux sociaux et lors des conseils municipaux, du harcèlement, des menaces, de la calomnie et des insultes. Nous avons pu encore le vérifier lors du dernier conseil municipal où même des agents municipaux ont été visés. Cela n'est pas tolérable.

C'est pourquoi, ne soyez pas étonnés de ne pas trouver l'enregistrement audio de ce dernier conseil municipal sur le site internet de la commune. En effet, et afin de préserver les agents mis en cause, et pour respecter et protéger les droits des personnes citées directement et indirectement,

nous avons décidé de ne pas diffuser la bande son du conseil du 9 juin 2023.

Malgré l'obstruction, nos projets avancent et nous continuerons à assumer la mission que vous nous avez confiée. Je devais, en toute transparence, vous donner cette explication.

De nombreuses animations nous ont permis de nous retrouver ces dernières semaines à l'occasion des fêtes de la ville, des écoles et de la musique. Pour débiter les vacances estivales, je vous donne rendez-vous le 13 juillet pour les festivités de la fête Nationale.

À toutes et à tous, je souhaite de très bonnes vacances et un bel été.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

VU SUR **actu.fr**

Les vignes de Saint-Arnoult-en-Yvelines donnent 800 bouteilles de Chardonnay.

Ils se sont levés tôt samedi 10 juin 2023 pour mettre en bouteille leur précieux nectar, un vin blanc issu des vignes locales. L'opération a eu lieu sur le parvis de la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Pas moins de 620 litres, soit 800 bouteilles, de Chardonnay ont été embouteillées.



Depuis 2005, date de la première récolte, le Sarment Arnolprien s'emploie à faire revivre le savoir-faire viticole à Saint-Arnoult-en-Yvelines. « *Nous mettons en bouteille le millésime 2022, que nous avons récolté et pressé en septembre* », explique Gérard Vuarnesson, le président de l'association. Des échantillons sont envoyés au laboratoire pour déterminer les corrections à apporter au vin. Deux analyses par an sont réalisées. « *Une analyse après chaque fermentation* », précise Gérard Vuarnesson.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur actu.fr
Par **Stéphanie Petit**. Publié le 13 juin 2023.



Dynamiser les projets de la ville à l'horizon 2040.



Se projeter.

L'avenir se prépare maintenant. C'est tout l'objet du dispositif Petites Villes de Demain doté d'un budget de 3 milliards d'euros sur la période 2020 - 2026 avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants. 1 600 communes ont intégré le dispositif, dont Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Vendredi 16 juin, deux ans après l'engagement de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et d'Ablis dans le programme Petites Villes de Demain, Mme le Maire Joëlle Jégat, Jean-François Siret, Maire d'Ablis, Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires, Pierre Bédier, le Président du département des Yvelines et les représentants des services de l'État, Madame la sous-préfète Florence Ghilbert et Monsieur le Directeur départemental des Territoires Sylvain Reverchon ont signé la feuille de route qui acte la création d'un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Cette signature « Petites Villes de Demain » a été l'occasion de rappeler à chacun l'engagement porté aux moyens pour accélérer les projets de la commune, que ce soit par des moyens techniques (financement d'un poste d'agent pour cadencer la mise en œuvre de ces projets, appui technique à la commune sur la passation de marché ou sur le suivi des travaux d'entretien de notre patrimoine historique par des expertises pointues avec l'agence départementale « INGENIERY »), des moyens financiers (dotations de l'État, conventions d'aides du Département en particulier sur les programmes immobiliers, la maison médicale ou les équipements publics) ou encore des relais politiques et de

compétence notamment avec la communauté d'agglomération pour les questions de développement économique par exemple.

Concrètement, cette nouvelle convention ouvre de nouvelles possibilités pour les habitants qui souhaitent porter des projets favorables à la modernisation et à l'attractivité de la ville telles que la défiscalisation « Denormandie » ou encore la dispense d'un passage en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) pour les commerces actuels et futurs. Elle ouvre également la voie à de nouvelles possibilités légales pour favoriser la réalisation de ses actions de revitalisation.

En effet, la convention ORT liste également les 3 axes principaux pour procéder à la redynamisation du centre-ville.

Valoriser le cadre de vie existant, cela implique notamment de prendre appui sur le patrimoine paysager (coulée verte, parc de l'Aléu, la Rémarde...) et historique (Monuments historiques) pour inscrire les usages nouveaux dans un environnement de première qualité.

Diversifier les capacités d'accueil résidentielle et économique, afin d'encourager à la fois la rénovation des logements existants et la promotion de formes d'habitat nouvelles non disponibles aujourd'hui (locatif privé neuf, locatif social, résidence senior, accession à la propriété...).

Moderniser les équipements publics, qu'ils soient sportifs ou scolaires, avec la volonté de restructurer le site de Guhermont pour reconstruire l'accueil de loisirs, le club ados, le réfectoire et rénover les écoles, mener la réflexion sur la construction d'une nouvelle école en partie ouest de la ville sans oublier la priorité de la maison médicale.

Ce programme est décliné en une vingtaine de fiches actions. Retrouvez-les sur le site de la commune à la rubrique > Cadre de Vie > Urbanisme > Petites Villes de Demain.



Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires



« Rambouillet Territoires soutient les projets des communes de Saint-Arnoult-en-Yvelines et d'Ablis. L'agglomération et les communes font bloc pour faire valoir leur propre envie, leur propre enjeu et leur propre besoin. Une solidarité sur laquelle les communes peuvent compter sur moi pour continuer à la développer et à la renforcer ».

Pierre Bédier, Président du conseil départemental des Yvelines



« La baisse spectaculaire des droits de mutation, moins 25 % à l'échelle du Département pour le 1^{er} trimestre, impacte ¼ du budget d'investissement. Notre département présente l'avantage de ne pas être très endetté », a confirmé son Président qui a réaffirmé son intention d'aider les communes. « Si nous les aidons pas, elles n'y arriveront pas. Cette aide prépare l'investissement par le financement d'études et par la mise à disposition des compétences d'IngénierY, mais aussi des aides à l'investissement que l'on devra peut-être étaler dans le temps ; ce qui aurait pu se faire en 2 ou 3 ans, se ferait en 4 ou 5 ans. Le Département veut être au rendez-vous. Nous sommes par l'investissement le 1^{er} département de France. Aucun autre département ne dépense autant en investissement. Chose rendue possible par une gestion rigoureuse. Nous avons aussi le budget de fonctionnement le plus faible de France, par habitant », a tenu à préciser le Président Pierre Bédier.

Sylvain Reverchon, Directeur Départemental des Territoires des Yvelines



« C'est une vertu de ce programme que de mettre en réseau les petites villes qui connaissent les mêmes problématiques que les vôtres pour tenter de trouver ensemble les voies et les manières pour les redynamiser. Pour cela, l'objet de ce programme est aussi de faire confiance aux élus locaux puisque les fiches actions sont établies par vous. Il y a des financements de l'État mais aussi du Département. Je tiens à souligner ce soutien car ce n'est pas le cas partout de trouver le Département aux côtés du bloc communal. Vous avez aussi la chance d'avoir un chef de projets en or, en la personne de Louis Cailleau. Je tiens à souligner son action passée et celle à venir, celle qui consistera à mener les réalisations concrètes avec des financements de l'État. Cette notion ORT est une innovation qui permet de déroger à certaines règles afin de lever quelques difficultés auxquelles les villes sont parfois soumises ».

Vendredi 9 juin, la rencontre annuelle des 11 communes yvelinoises intégrées au dispositif Petites Villes de Demain s'est tenue à Ablis en présence des services de l'État, de la Région et du Département. À cette occasion, la délégation s'est rendue en centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Louis Cailleau chef de projets Petites Villes de Demain commun aux deux communes du Sud-Yvelines a présenté les projets relatifs à la coulée verte, à la construction de logements de la porte de Chartres et de l'avenue Henri-Grivot, au jardin de l'église et de la maison médicale



La section Judo de l'USSA clôturé une saison riche en résultats et en projets.



Tatami.

La diversité est une réalité au sein de la section judo de l'USSA. La formation assurée par Jean-Michel et Lilian Chifflet concerne les combattants, valides et handi-judo de 5 à 65 ans, mais aussi les arbitres. Le tout est coordonné par une équipe de bénévoles investis dans chacune des actions menées par la section. Retour sur la saison 2022- 2023.



Si le judo peut-être pratiqué à titre de loisirs, la compétition reste l'occasion de récolter le fruit du travail mené à l'entraînement. Rémi Czech : champion des Yvelines en minimes -46 kg, sélectionné pour le championnat de France avec l'équipe des Yvelines.

Louis Rostaing : vice-champion des Yvelines en cadets -55kg, qualifié pour le Championnat de France Individuel espoirs.

Vice-champions académiques, les minimes arnolphiens ont défendu les couleurs du collègue Georges Brassens au championnat de France UNSS avec des résultats individuels très honorables : Bastien Olano (-46kg) 3^e, Rémi Czech (-50kg) 5^e, Juliette Derrey (-57kg) 7^e, et Claire Ponthieux (-44kg) 9^e.

Matteo Filannino, Raphaël Stumm, Enzo Lacomme et Flavien Norie ont obtenu la ceinture noire 1^{er} dan cette saison, alors que Clara Husson est passée 2^e dan, une consécration proche également

pour Clément Dias Gama. L'arbitrage fait également partie des axes de formation pour les jeunes judokas. Rémi Czech remporte la coupe départementale des jeunes arbitres minimes et Matteo Filannino celle des cadets. Clément Dias Gama s'est classé 3^e de la coupe Île-de-France des jeunes arbitres juniors. Il a donc été retenu pour arbitrer le championnat de France minimes. Enzo Lacomme devient arbitre régional et Clara Husson arbitre national.

Handi-judo : Depuis de nombreuses années, la section reçoit des jeunes déficients intellectuels de l'IME de Gazeran à l'occasion d'entraînements en commun avec les jeunes valides du club. Ces regroupements sont bénéfiques pour tous. Un jeune autiste fréquente aussi le tatami arnolphien, accompagné de son papa, au contact des jeunes valides de son âge. Le groupe a participé à la journée olympique et para olympique organisée

par le professeur Éric Azabou de l'université de Paris Saclay. Un reportage a été réalisé par TV 78 disponible sur YouTube.

Tournoi annuel

Le 3 décembre 2022, 350 judokas issus de 20 clubs de la région ont pris part au tournoi arnolphien. Une réussite due à l'implication des nombreux bénévoles et sponsors.

Direction le Canada cet été

En août 2023, 16 jeunes judokas de 14 à 18 ans et 3 encadrants iront à la rencontre de leurs homologues canadiens de Baie Comeau, ville située à 420 km au nord de Québec, le long du fleuve Saint Laurent. Au programme de cet échange sportif : judo et visite de la région. Les Canadiens étaient venus à Saint-Arnoult-en-Yvelines en 2019.

Vous souhaitez rejoindre la section judo de l'USSA ? Rendez-vous au forum des associations le 9 septembre prochain !

ussajudo.jimdofree.com

Votez pour l'installation d'un Mur d'Eau.



Tous ensemble !

L'eau est indispensable à la vie. Aujourd'hui sa répartition sur la surface du globe est de plus en plus inégale ? Chez nous, l'élément se raréfie. La commune envisage la création d'un mur d'eau pour collecter l'eau de pluie. Les Arnolphiens sont appelés à manifester leur intérêt dans ce projet et à le plébisciter sur le site de la région d'Ile-de-France afin d'obtenir une subvention de 10 000 € pour le financer dans le cadre du budget participatif écologique. **Votons !**

L'année 2022 restera dans les mémoires comme l'année phare de la prise de conscience collective de l'importance de l'eau pour chacun d'entre nous sur nos territoires mais aussi au niveau mondial.

La sonnette d'alarme avait déjà été tirée il y a plus de quarante ans dans le monde scientifique mais aussi politique. Aujourd'hui nous sommes au pied du mur. Le changement climatique nous rappelle notre devoir et nous oblige à être inventifs pour mieux gérer cette ressource vitale qu'est l'eau. Entre gestion des pénuries, lutte contre les pollutions domestiques, agricoles et industrielles, modernisation des installations et préservation des zones humides, le travail est urgent et conséquent.

Les effets du changement climatique modifient le cycle de l'eau : précipitations violentes, sécheresses récurrentes et

stress hydrique infligé à la végétation, gardienne du bon fonctionnement de ce cycle. Cela nous oblige à une réflexion sur la qualité de l'eau et sa disponibilité pour tous. Résidents d'un territoire, agriculteurs, industriels mais aussi touristes pourraient être confrontés à des conflits d'usage. Anticiper les besoins évolutifs en eau est l'affaire de tous et de toutes les instances gouvernantes.

À notre niveau les petites attentions de chacun pour utiliser au mieux l'eau de notre robinet sont représentatives, sans conteste, d'une attitude vertueuse.

Elles se doublent aujourd'hui d'une attention particulière des communes pour traquer fuites, gaspillage dans les collectivités, initier les rénovations nécessaires des structures vieillissantes, innover dans de nouvelles technologies et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature.

La gestion de l'eau signifie également de désimperméabiliser les sols et lutter contre la tendance à leur artificialisation. Il faut permettre l'écoulement des pluies, récupérer cette eau tombée du ciel, arborer les milieux urbains pour les rafraîchir : agir à bon escient sur le cycle de l'eau.

Pas d'arbre, pas d'eau !

Il faut veiller à préserver les zones humides et les rivières, inciter les





L'implantation du Mur d'eau tel qu'elle est envisagée pour collecter une partie des eaux de pluie depuis la toiture des courts couverts du tennis.

agriculteurs à changer certaines de leurs pratiques et à s'orienter vers une agriculture plus saine, moins gourmande en eau. L'agro écologie mérite d'être accélérée par les pouvoirs publics et les agriculteurs accompagnés vers des pratiques vertueuses.

Des actions et innovations se devraient d'être également encouragées par les différentes strates des pouvoirs publics afin de pouvoir utiliser les eaux en sortie des stations d'épuration, mettre en place des super-réserves d'eau murales ou enterrées, utiliser le génie végétal comme phyto épurateur complémentaire...

Un mur d'eau adossé aux courts couverts

Une réflexion à ce sujet a été menée l'an dernier pour évaluer la possibilité d'intégrer des réserves au niveau des bâtiments communaux. Les aides et subventions ne sont pas légion pour le moment de la part des pouvoirs publics malgré l'incitation aux plantations mais les choses pourraient évoluer rapidement. Pour les particuliers, les réserves d'eau individuelles sont subventionnées (Voir Éclair n° 179 juin 2023).

Le contexte actuel de sécheresse durant l'hiver 2023 s'ajoutant aux sécheresses estivales pourrait donner une impulsion favorable aux décisions des pouvoirs publics sur ce sujet.

Sur notre commune une étude réalisée avec le concours des services techniques pour l'implantation de réserves modulables a abouti à un premier projet sur la façade aveugle du bâtiment des courts couverts de tennis. De cette manière, 11 200 litres d'eau pourraient ainsi être captés, à partir seulement d'un quart de la surface totale de la toiture.

« MURDEAU », s'est fait un nom

L'entreprise Murdeau a été choisie pour une étude d'intégration de réserves d'eau modulables. Ce système empilable et encastrable, en intérieur ou en extérieur, breveté et marque déposée est fabriqué en France et garanti 10 ans.

Les modules sont encastrables et permettent toutes les géométries adaptables aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels. L'eau passe dans un filtre collecteur

puis circule verticalement entre chaque réservoir et horizontalement entre chaque socle.

Ainsi, par principe des vases communicants, le niveau d'eau est constant dans toute l'installation, ce qui permet d'équilibrer la charge au sol.



Un mur d'eau de taille plus modeste peut aussi s'installer chez les particuliers.



VOTEZ POUR L'INSTALLATION D'UN MUR D'EAU

La région accordera 10 000 € de subvention pour son financement
Pour voter une seule adresse : murdeau.say78.fr jusqu'au 9 juillet



Faciliter la circulation de l'eau

Depuis la Maison Elsa Triolet-Aragon, le moulin de Villeneuve et jusqu'au Moulin Neuf en passant par le parc de l'Aleu, le 25 mai, les agents du service GEMAPI sont intervenus pour retirer des embâcles et entretenir les berges de la Rémarde. Le retrait de bois morts accumulés, l'élagage d'arbres couchés sur le lit de la rivière et l'arrachage de végétaux quelque peu envahissants ont permis de rendre de nouveau libre son cours.



17^e concours Maison Économe. **Candidatez !**



Vous habitez une maison neuve ou rénovée, performante en énergie ? Vous avez construit votre habitation grâce à des techniques écologiques ? Vous utilisez des énergies renouvelables ? Des écomatériaux ? Votre maison s'intègre dans une démarche écologique globale ? Le concours maison économe mise en place par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) de Saint-Quentin-en-Yvelines est fait pour vous. Candidatez et tentez de gagner un vélo à assistance électrique.

Pourquoi ce concours ?

Le chauffage représente 59% des dépenses énergétiques de nos logements. Relever le défi du changement climatique ne peut donc s'envisager sans rendre nos logements plus sobres en énergie. Pour cela, les Espaces Conseils France Rénov' des Yvelines (ALEC SQY et Énergies Solidaires) animent depuis 17 ans le Concours Maison Économe dont l'objectif est de valoriser les travaux de rénovation ou de construction neuve performants et ainsi encourager la diffusion de ces bonnes pratiques.

Plus de 220 Yvelinois ont déjà participé au concours avec des projets très variés dont deux Arnolphiens parmi les lauréats. Alors pourquoi pas vous ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 juillet 2023 à minuit.

Informations et inscription : www.alectsqy.org/particuliers/cme

L'INSEE mène l'enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.



L'INSEE a entamé le 12 juin et ce jusqu'au 16 décembre, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne

depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Bienvenue aux bébés.



À chaque naissance au sein d'un foyer arnolphien, la commune adresse un courrier de félicitations aux parents, dans lequel elle les invite à communiquer un cliché du nouveau-né pour être publié dans l'Éclair à la rubrique état-civil et aussi à venir retirer un présent pour le bébé. C'est ainsi qu'une peluche a été remise au papa de Joudi Rabarison, né le 14 mai.

Quant aux jeunes mariés, une parure de stylo et un ouvrage sur l'histoire de la commune leur sont offerts.

ESCAPE GAME

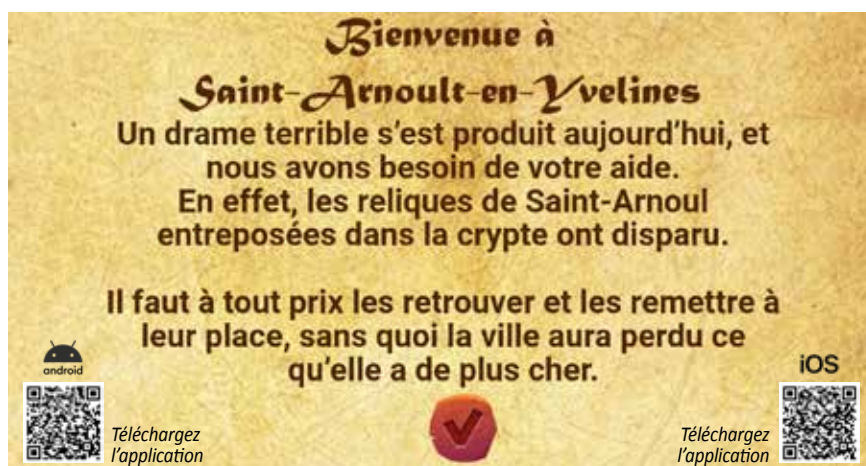
Qui pour retrouver « Les Reliques Perdues » ?

Dès cet été, lancez-vous à la recherche des reliques perdues de Saint-Arnoul, afin qu'elles retrouvent leur place.

Le 13 mai, à l'occasion de la fête de la ville, la commune de Saint-Arnoul-en-Yvelines a lancé son propre Escape Game depuis le parc Arsonneau.

D'ici quelques jours, il sera en usage libre. Seule condition être muni d'un téléphone portable et vous rendre à chacun des quatre points de la commune où une énigme devra être résolue, à savoir rue Jean-Moulin face au Cratère, au parc de l'Aleu, devant la mairie et la Maison Elsa Triolet-Aragon.

Résoudre chacune des énigmes, c'est découvrir la vie d'Arnoul, la vie de l'évêque de... (oups, on a failli vous livrer une réponse), disons que cela vous permettra de découvrir à qui notre commune doit son nom et en quelles circonstances... tragiques (ça on peut le révéler).



L'assistante sociale reçoit à la mairie.



À raison de deux fois par semaine, l'assistante sociale du Département est présente à la mairie dans les locaux du CCAS. Elle reçoit sur rendez-vous pour apporter son aide et dénouer les problématiques ayant trait au budget, au logement, à la santé, aux violences intrafamiliales et à l'accès au droit, à l'image de la prime d'activités par exemple.

« Aujourd'hui les demandes évoluent. Beaucoup de personnes sont salariées et rencontrent des difficultés pour l'accès au logement voire le maintien au logement parce qu'ils rencontrent des difficultés financières liées au paiement du loyer et des énergies. Notre public est constitué de personnes seules, en couple ou des familles monoparentales », confie Mélanie Birsinger l'assistante sociale.

Quand ?

Chaque mercredi et vendredi matin

Comment prendre RDV ?

Appeler le 01 30 836 836

Les services sociaux du département des Yvelines ce sont aussi le Bus Job Insertion et le bus PMI présents également sur notre commune.

Maitriser la langue française.



Le CCAS de la mairie de Saint-Arnoul-en-Yvelines et son équipe de bénévoles du service « Coup de Cœur » propose un soutien destiné aux adultes souhaitant se perfectionner ou apprendre la langue française. Le contenu des cours et le planning s'adaptent à chacun en fonction de ses besoins et ses disponibilités.

N'hésitez pas à vous renseigner pour vous-même ou pour une personne de votre connaissance auprès du CCAS en mairie au 01 30 88 25 20.

Les bénévoles sont aussi les bienvenus pour renforcer l'équipe.

Une place comble, des artistes talentueux, une fête réussie.

Ouverte par les élèves du conservatoire, la Fête de la Musique version 2023 a connu un nouveau succès populaire. Le Tremplin a permis de proposer sur la scène mise à disposition par le département des Yvelines les groupes Bad Sound Five et Akorda Kun ainsi que la chanteuse Fanny qui a remporté l'enregistrement chez Astraurel Studio. Côté restauration, la variété des menus proposés par les quatre food trucks locaux ont aussi comblé le public. Promis, l'an prochain la fête sera encore plus belle..

En partenariat avec



Yvelines
Le Département





De nouveaux mobiliers pour une communication citoyenne.



Information.

Six ans après sa mise hors tension suivi de son démontage, il n'est pas rare encore aujourd'hui qu'une association demande à diffuser un message sur le journal électronique situé à l'angle de l'avenue Henri-Grivot et de la rue des Remparts. Une habitude que les dirigeants d'associations pourront reprendre d'ici quelques semaines avec la mise en place de nouveaux mobiliers urbains de communication dont deux journaux électroniques.



Le journal électronique situé face à la mairie comptera deux faces.

Faire passer le message. Permettre à chacun d'être informé. Garantir la venue du public. Que ce soit à visée culturelle pour annoncer un spectacle ou encore d'information pour connaître le lieu et l'horaire d'une permanence, les informations sont diffusées sur supports en papier (journaux, affiches, flyers) et de plus en plus via sur les écrans (sites internet et réseaux sociaux).

Des moyens d'information déjà mis en œuvre par la commune et qui vont s'accroître par la mise en place de nouveaux mobiliers intégrés dans le décor urbain.

Les objectifs sont nombreux : accroître le nombre de personnes informées, y compris celles de passage, faire preuve de réactivité pour plus d'efficacité, éviter l'affichage incontrôlé et par la même occasion proposer aux enseignes commerciales locales de nouveaux supports publicitaires pour gagner en notoriété.

Partenariat, gagnant - gagnant

En échange de quoi, le partenaire de la commune dans cette opération, la société Visiocom, installe gratuitement l'ensemble du mobilier, à savoir deux journaux électroniques, sept

planimètres et deux collecteurs de piles. Cette société renouvelle une partie des abribus existants actuellement en très mauvais état et en pose deux à des arrêts qui en sont aujourd'hui dépourvus. Elle fournit également à la police municipale deux radars pédagogiques solaires et assure la conversion solaire des deux radars actuels.

Visiocom prend à sa charge la maintenance et l'entretien des équipements cités et fournit douze campagnes d'affichage pour les planimètres en fonction des besoins de la commune (impression et pose des affiches dans les planimètres).



À l'angle d'U Express prendra place le second journal électronique.

Deux journaux électroniques

Pilotés par le service communication, ils seront positionnés à l'angle des rues Eugène Renault et du Docteur Camescasse, nœud de circulation formé par les écoles, le conservatoire, la médiathèque, la police municipale, la crèche et petite-crèche, un arrêt de bus et la mairie, ainsi qu'à l'angle constitué des rues des Remparts et Henri Grivot (parking Jean-Moulin, marché dominical, U Express, Parc Arsonneau, l'Espace culturel Victor Hugo, La Poste, Le Cratère, Le Colombier, la future maison médicale...)

Douze planimètres

Appelés également « sucettes », les planimètres seront positionnés sur les voies d'entrée de la ville. Une face sera dédiée à la publicité commerciale et gérée par la société Visiocom et l'autre par le service communication de la commune, en lien permanent avec les associations qui pourront bénéficier de ces emplacements pour les manifestations d'ampleur. Sur ces sept supports, trois sont déjà implantés de longue date sur la commune.

Ils seront changés par des modèles récents.

Deux collecteurs de piles

Ces deux mobiliers sont déjà implantés sur la commune. Ils vont être mis au goût du jour. En 2022, ils ont permis de collecter 54 kg de piles et de batteries.

Radars pédagogiques

Outils de sensibilisation au respect de la vitesse, ils seront dorénavant au nombre de quatre positionnés de manière constante.



À terme, la commune comptera quatre radars pédagogiques.



L'endroit idéal pour se débarrasser de ses piles.



Une mise en évidence des animations.



Un nouvel abribus va voir le jour à cet arrêt « cimetière ».

Ele'Nails, nouvel institut de beauté.



Toujours soucieuse du bien-être de l'autre, Christine Gaudfrin a donc orienté tout naturellement sa reconversion professionnelle vers la création d'un institut de beauté appelé Ele'Nails. Comme l'indique cette dénomination, la nouvelle cheffe d'entreprise propose la mise en beauté des ongles, mais pas seulement. « J'assure aussi les soins amincissants associant l'effet de la lipocavitation qui utilise la puissance des ultrasons et la radiofréquence pour affiner et redessiner la silhouette, atténuer la cellulite et raffermir certaines zones du corps. Je pratique également une méthode traditionnelle d'Amérique du Sud, la madérotérapie. Cette technique permet grâce à des outils de bois de casser les cellules graisseuses pour affiner le grain de peau. Je propose également les massages bien-être. Le tout s'adapte tant aux femmes qu'aux hommes », détaille Christine depuis son institut installé dans un chalet. Dépaysement garanti.

**Ele'Nails, 8 impasse Ferry
Tél. : 06 14 85 62 67**



Pizza Duo s'implante.



Depuis 2018, l'enseigne Pizza Duo est présente à Bonnelles. « Beaucoup d'habitants de Saint-Arnoult sont clients chez nous à Bonnelles. Raison pour laquelle nous avons ouvert notre second restaurant pour être au plus près de cette clientèle », précise Marouanne Gzizir le gérant.

À la carte figurent bien entendu les pizzas (2 achetées, la 3^e offerte ou 1 achetée, la seconde à moitié prix), mais aussi tacos, burgers, salades et menus enfants.

Pour un minimum de 4 personnes, vous avez

aussi la possibilité de commander les spécialités orientales salées (couscous et tajine) mais aussi sucrées.

Il est possible de manger sur place, à emporter ou alors de se faire livrer (+1,5 €).

Cette ouverture a généré la création de quatre emplois, deux en cuisine, un pour l'accueil du public et la prise de commande, plus celui de livreur.

Pizza Duo - 71 rue Charles-de-Gaulle - 01 34 84 80 61 - Ouvert 7J/7 sauf le dimanche midi.

D.Event by Manon.



Manon Djaffardjee partage son temps professionnel entre son métier d'infirmière et de décoratrice événementielle. Pour cette dernière activité exercée depuis quelques mois sous le statut d'autoentrepreneur et le nom de D. Event by Manon, la jeune arnolphiennaise réalise vos faire-part pour l'ensemble de vos événements (anniversaire, baptême, mariage, baby shower...) et pour que la fête soit inoubliable, elle en assure également la décoration à domicile ou en salle louée (arche de ballons, coins photos, les centres de tables, cake topper,... ainsi que la personnalisation d'objets.

À quand votre prochaine fête ?

**Manon Djaffardjee
D.Event by Manon
06 63 82 53 43**



Un cru de terroir **accessible à tous les palais.**



L'excellente vendange 2022 de la Vigne associative du Prieuré a permis samedi 10 juin l'embouteillage de 800 bouteilles du précieux breuvage, soit un peu plus de 600 litres de vin blanc. Comme à l'accoutumée, une fraction de cette cuvée a été remise à chaque adhérent de l'association, ainsi qu'à la commune, propriétaire de la parcelle sur laquelle ont été plantés en 2002 quelque 1 200 ceps de Chardonnay.

Exceptionnellement cette année, il sera permis à chacun de découvrir ce produit de terroir par la mise en vente de ce cru 2022 à la Cave des Remparts. Pour l'occasion, notre caviste Michel Marina a eu la délicate intention de chapeauter à la cire chacune des 80 bouteilles, vendue 10€ l'unité.

À consommer avec modération.

Un coup de pouce de la Région de 250€ pour alléger votre facture énergétique.



Depuis le début de l'année 2023, la facture énergétique des ménages a augmenté en moyenne de 30%. Dans ce contexte, la Région Île-de-France a décidé de lancer son « Coup de pouce énergie », une aide ponctuelle de 250 euros pour soutenir le pouvoir d'achat des Franciliens les plus fragiles.

L'aide bénéficiera à environ 160 000 foyers franciliens. La Région a mobilisé une partie des fonds européens qu'elle gère pour mettre en place cette nouvelle aide, votée le 31 mai 2023 par la Région.

Qui pourra bénéficier du « Coup de pouce énergie » ?

Cette aide de 250 euros s'adresse aux ménages dont le revenu fiscal est inférieur ou égal à 60% du salaire médian annuel, soit par exemple 14 802 euros pour une personne seule ou 35 525 euros pour un couple avec 3 enfants.

Ouverture de la plateforme en ligne à partir du 5 juillet 2023

Une plateforme permettant aux Franciliens de savoir s'ils sont éligibles à cette aide et d'en faire la demande sera disponible sur iledefrance.fr, le site de la Région, à compter du 5 juillet 2023.

Sarah Gouville, nouvel agent IAD.



Arnolphiennne depuis son adolescence, Sarah Gouville est attachée à sa commune d'adoption. Elle y a fondé son foyer et aujourd'hui s'y engage professionnellement en rejoignant le réseau immobilier IAD. : « Je suis très attachée à ma ville et c'est pourquoi j'ai choisi d'y rester et d'y pratiquer mon activité professionnelle car il était inconcevable pour moi de partir ailleurs », confie la jeune maman d'un bébé de 10 mois.

Après des expériences professionnelles à la SPA et dans le milieu sportif, Sarah se reconvertit dans l'immobilier. Aimant le contact humain, il était primordial pour elle d'accompagner les personnes dans leurs projets, et c'est donc tout naturellement qu'elle s'est dirigée vers ce métier à l'aube de ses 30 ans. « Je suis très heureuse de faire partie du réseau IAD. Sa formation en continu complète mes compétences des expériences antérieures », confie la jeune femme

Contact : 06 64 85 51 16 - Sarah.gouville@iadfrance.fr

Les ateliers de la Cabane

C'est l'été, venez créer et vous éclater!

Du 11 juillet au 4 août 2023

Au programme, Des Ateliers:

*Coiffure en solo et duo avec Harmotifs,

*Art floral avec Marion Fleuriste,

*Argile Naturel avec Atelier d'Astrid

*Fleurs et peinture avec Atelier d'Astrid

*Soin et automassage avec Le Concept Bien être

*Pâtisserie avec Cam'Pâtisse,

*Bijoux avec Elocreabijoux,

*Atelier surprise...

A chaque âge son atelier,
En solo ou en duo,
Petits et grands sont les bienvenus



Informations et réservations au 09 86 58 83 58

La Cabane d'Elisandre
47 rue Charles de Gaulle
78730 St Arnoult en Yvelines



Des places encore disponibles à la petite-crèche.



Destinée à accueillir les enfants à raison d'une demi-journée à deux jours par semaine dès leur premier anniversaire et avant leur entrée à l'école maternelle, la petite-crèche Trotte-Menu dispose encore de places pour la prochaine rentrée de septembre.

De nature associative, l'adhésion est fixée à 50 € par famille et le tarif est calculé en fonction des revenus des

parents, de la composition de la famille et du barème de la caisse nationale des allocations familiales.

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h00

Fermetures les mercredis, jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Contact : 01 30 59 34 14 – 07 66 73 07 56
trottemenu.saintarnoult@gmail.com

Vendredi 9 juin 2023 - 19h30 et 20h30 - Salle du conseil municipal au Colombier

Cantine à moins de 1€ pour les familles les plus modestes.

Vendredi 9 juin, deux conseils municipaux se sont succédé. Le premier à 19h30 pour désigner les délégués des conseils municipaux en vue des sénatoriales du 24 septembre 2023 et le second à 20h30 concernant exclusivement la gestion de la commune.

9 Juin 19h30

Le Sénat compte 348 sénateurs dont 172 seront renouvelés le 24 septembre 2023. Ils seront soumis au suffrage d'environ 162 000 « grands électeurs » constitués principalement de conseillers municipaux. Ont été élus délégués titulaires en vue des élections sénatoriales : Joëlle Jégat, Anaud Baguenier, Julie Seywert, Didier Tronel, Clémence Chicheportiche, Stéphane Desclouds, Annick Lachaux Lucien-Brun, Claude Cottin, Chantal Goux-Robin, Christophe Tierfoin, Béatrice Martin-Romanik, Micle Jolly, Pierre-Jean Aubertin, Brigitte Poicelin, Jean-Louis Baraut. Ont été élus délégué suppléant : Chantal Wedlinger, Zinaha Randrianarivon Laure Jouffroy, Julien Levillain et Brigitte Alexandre

9 juin 20h30

1 La révision des tarifs des services périscolaires, la création d'une 6^e tranche du quotient familial et le soutien financier de l'État à hauteur de 3 € par repas ont permis d'instaurer pour la rentrée scolaire 2023 une tarification sociale du repas à la cantine des écoles. Ainsi, les foyers les plus modestes dont les revenus se situent entre les tranches 1 et 4 du quotient familial verront le prix du repas respectivement facturé 0,85 €, 0,90 €, 0,95 € et 1 € (voir tableau joint).

2 D'une valeur de 20 €, chaque jeune Arnolphiens jusqu'à 21 ans peut faire usage d'un ticket « culture » et d'un tic-

ket jeune « sport » délivrés par la mairie pour son inscription dans les associations partenaires. Pour la rentrée associative 2022-2023, 604 tickets ont ainsi été utilisés. Les élus ont adopté le versement de 12 058 € auprès des associations concernées.

3 Les élus ont adopté l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie au pied du bâtiment des courts couverts du tennis. (Voir pages 7, 8 et 9)

4 5 Dans le cadre de l'opération Petites Villes de Demain, une convention cadre pluriannuelle d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été présentée aux élus avant sa signature le 16 juin par le Président du département des Yvelines Pierre Bédier, le Président de Rambouillet Territoires Thomas Gourlan, Mme le Maire, Joëlle Jégat et les services de l'État. (Voir pages 4 et 5).

6 Le promoteur immobilier EXIA Promotion va construire de nouveaux logements avenue Henri Grivot, voir Éclair n° 179. À ce titre, la société EXIA et la commune ont convenu qu'EXIA Promotion contribuerait financièrement à la réalisation d'équipements publics dont l'utilité est conséquente à l'arrivée future de nouveaux Arnolphiens. La société s'engage à verser à la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines une participation au coût de la construction du

centre technique municipal à hauteur de 155 000 €.

7 Afin d'assurer la bonne intégration des 55 logements du Champ des Pommiers, il convient d'y effectuer des aménagements :

- Un site de dépose et de collecte des ordures ménagères
- La matérialisation de 35 nouvelles places de stationnement
- La mise à sens unique de la rue du Palais et de la Chapelle Saint-Fiacre ainsi que la modification de l'allée du Moulin pour permettre l'optimisation des places de stationnement en partie Nord.
- La mise en accessibilité des trottoirs
- Des reprises de voirie
- Le passage des réseaux pour l'éclairage de la sente piétonne et des eaux usées sur l'allée du Moulin.
- La pose de nouveaux candélabres

8 Au chapitre des ressources humaines, le régime indemnitaire RIFSEEP sera élargi au grade d'ingénieur.

9 Une réglementation du temps de travail a été instaurée pour les agents encadrant des séjours enfance et jeunesse.

10 Le tableau des effectifs a été mis à jour.

CATÉGORIE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF 2023-2024
1	0<QF<575	0,85 €
2	575<QF<764	0,90 €
3	764<QF<952	0,95 €
4	953<QF<1000	1 €
5	1001<QF<1141	4,82 €
6	QF>1141	5,35 €

Nos écoliers au rendez-vous du D-Day.

À l'occasion d'une classe découverte organisée du 30 mai au 2 juin, 43 élèves de CM1 et CM2, des classes de Mmes Le Guillou et Fily (accompagnée par Mme Lesieur), sont allés à la découverte des plages du débarquement afin de mettre des images sur le cours d'histoire abordé à l'école.



Après le port artificiel des alliés à Arromanches-les-Bains, les petits Arnolphiens ont découvert une partie du système de défense allemand.



La ville de Bayeux a également été au cœur de ce séjour...



... dont notamment sa célèbre tapisserie.



Le D-Day experience a permis aux élèves de se mettre dans la peau des parachutistes avant de poser pied en Normandie...



... mais aussi de croiser des Américains et des Anglais.



Moment de recueillement et d'émotions face aux milliers de sépultures du cimetière américain de Colleville/Mer.

Nouveau succès pour le tome 2 du Prix du Roman.



Idées.

Le second Prix du Roman de Saint-Arnoult-en-Yvelines a sacré *Au bonheur des dames*, d'Émile Zola, *Voyage au bout de l'enfance*, de Rachid Benzine et *Des fleurs pour Algernon*, de Daniel Keyes. Vous cherchiez des idées de lecture pour cet été ? En voici trois !

Après cinq éditions du Salon du Livre de Saint-Arnoult-en-Yvelines, notre commune se devait aussi d'avoir son Prix du Roman. De ce constat est né l'an passé à destination des lecteurs de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » la première édition de ce prix. Devant l'écho positif, une nouvelle sélection de 8 ouvrages a été dévoilée lors du dernier Salon du Livre le 20 novembre 2022.

Et les lecteurs ont répondu à nouveau présent. Après quelques mois de lecture, histoire de se délecter des huit titres sélectionnés par nos bibliothécaires, les lecteurs ont été conviés mardi 6 juin au sanctuaire de la lecture mais aussi de l'écriture et de l'expression artistique contemporaine, à savoir à la Maison Elsa Triolet – Aragon, une première récompense pour

leur assiduité. Objectif : recueillir leurs impressions et leur suffrage, afin de désigner le classement de cette seconde édition. La cérémonie ouverte par Clémence Chicheportiche, adjointe à la culture a été orchestrée par Véronique et Sylvie.

La difficulté aujourd'hui pour ces férus de lecture est de patienter jusqu'au 19 novembre prochain, pour découvrir la nouvelle sélection. Mais il y a fort à parier que d'ici là, lecteurs et lectrices auront parcourus des yeux bien d'autres aventures.

Les activités de cet été

- Jardin en Fête

Venez profiter du grand air le 2 juillet de 14h à 18h dans le parc de la Maison Elsa Triolet-Aragon au Moulin de Villeneuve. Vous y retrouverez une antenne de votre médiathèque. Au programme : jardin de livre, activités manuelles, lecture, coloriage... pour passer un agréable après-midi.

- Emprunt illimité

Pour cet été, empruntez autant de livres que vous pourrez en lire, dont deux nouveautés maximum par carte. Vous aurez jusqu'au mardi 5 septembre pour les restituer.

- Elles sont de retour

Par tranche d'âge et par thème, les pochettes d'été vous attendent jusqu'au 22 juillet. Une pochette par carte d'adhérent.

- La navette

Sa prochaine halte est programmée au mardi 11 juillet. Pensez à réserver.

- Biblio plein air

Les livres et contes auront cours les jeudis 13 et 20 juillet ainsi que les 17 et 24 août de 10h à 11h30 au parc Arsonneau.

- Dernière précision

La médiathèque sera fermée du 25 juillet au 15 août. Réouverture le mercredi 16 août à 10h.

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



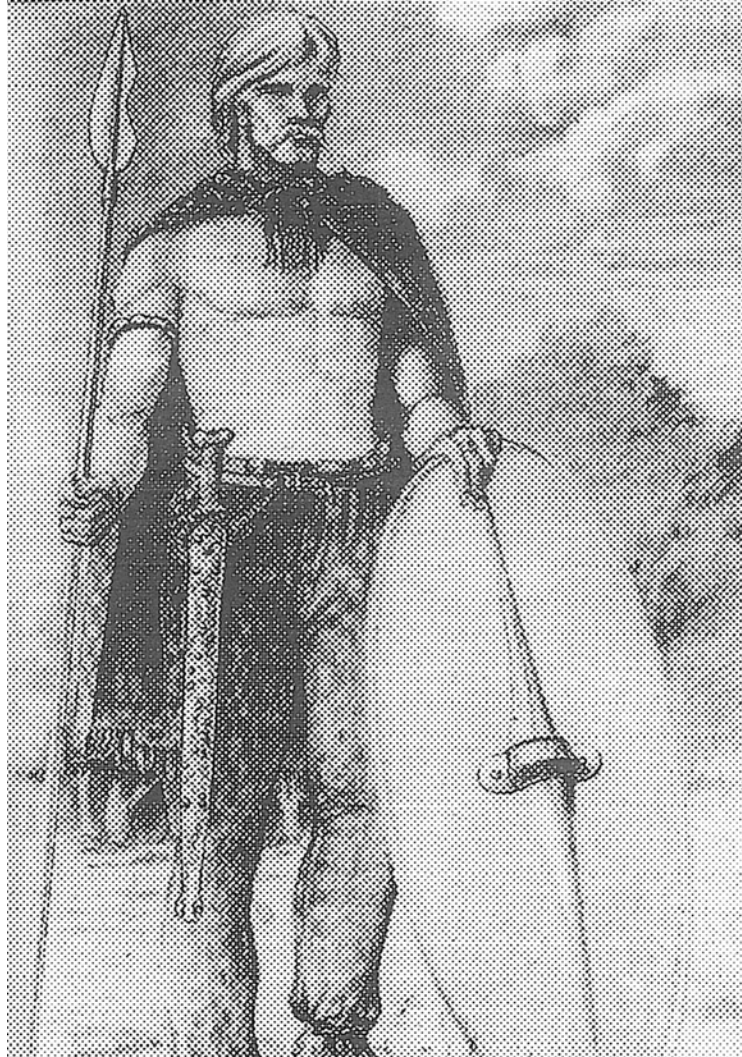
Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Qui étaient **les Parisii** ?



Peuplade.

Le 14 avril 2005, le conseil municipal adopte les noms qui seront attribués aux nouvelles rues sorties de terre à l'Est de la commune, pour former un quartier dénommé aujourd'hui la résidence de la Pierre Saint-Marc. Parmi elles, la rue des Parisii.



Les Parisii constituaient une peuplade de la Gaule vivant sur les rives gauches de la Seine, entre les tribus les Bellovaques, Senones et Carnutes. Leur capitale était Lutetia (Lutèce). Sous Auguste, les Parisii constituaient une des cités de la Gaule celtique. Ils ont donné leur nom à Paris. Leur territoire exigu suscita l'activité d'un peuple commerçant. Ils constituèrent leurs propres ateliers monétaires en s'inspirant des monnaies des Ambiens* dont ils reproduisent le cheval stylisé.



Ce petit peuple entouré de voisins plus puissants dont les Carnutes, possédait des limites apparemment irrationnelles. Ils essayèrent en vain de progresser dans toutes les directions, mais les carnutes et Vellocasses les en empêchèrent. Durant plus de cinq siècles, du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, jusqu'à la fin du V^e siècle, le territoire des Parisii fut soumis, comme toute la Gaule, à la domination romaine ; il reçut le nom de Civitas, c'est-à-dire une circonscription habitée par des cives (citoyens).

La Pierre Saint-Marc, située le long de la sente de Rochefort, au débouché du chemin rural, était l'une des bornes frontières entre les Parisii au Nord et Les Carnutes au Sud.

*Ambiens : Les Ambiens étaient un peuple belge du nord de la Gaule. Leur chef-lieu était Samarobriwa et leur territoire couvrait l'ensemble du cours inférieur de la Somme jusqu'à son embouchure. Ils ont donné leur nom à la ville d'Amiens.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Sequana : déesse de la Seine.

Sequana est née de la mythologie gauloise, notamment de l'idée que certaines sources particulièrement abondantes ou d'aspect remarquable abritent une entité de nature spirituelle, c'est-à-dire une divinité protectrice. Les Gaulois lui ont érigé un temple à l'intérieur du domaine des sources de la Seine, fleuve auquel elle a donné son nom. Ce temple aujourd'hui en ruine est situé à proximité de la commune de Source-Seine.

Source : fleuve-trotteur.net



Les installations municipales bénéficient toutes d'intervention pour être remises aux normes ou tout simplement pour garantir leur bon état avec toujours la volonté d'assurer un service et un cadre de vie confortable à l'ensemble des Arnolphiens et des visiteurs.

Un portail propre à l'Espace Jeunes a été mis en place distinct donc de celui de l'accueil de loisirs. La transition entre les deux tranches d'âge est ainsi bien marquée.



Souvent réclamées par les Arnolphiens, les tontes s'opèrent pourtant bien. Si la végétation pousse en même temps en tout point, il n'est pas possible de la tondre en tout point en une journée. Patience donc.



Il était l'un des derniers de la commune à être encore dans son état brut. Le transformateur situé sur Sainte-Anne a enfin revêtu une couche de peinture.



Les neufs projecteurs à leds des deux courts couverts de la section tennis de l'USSA ont été changés.



En complément de la barrière, deux potelets ont été posés sur les trottoirs menant au groupe scolaire Guhermont afin d'en empêcher l'accès à tout véhicule à 4 roues.

Avenue Henri Grivot, la portion de trottoir menant au centre commercial des Remparts ainsi qu'à l'espace Culturel Victor Hugo et à la salle Paul Verlaine a été remis à neuf.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.

Question >

Pouvez-vous nous indiquer pour quelle raison le nombre de vols d'avions au-dessus de la commune a augmenté ces derniers temps. De plus le couloir aérien a changé et passe vraiment au-dessus de nos têtes.



Réponse : Le début du mois de juin a été particulièrement clément et ensoleillé, conséquent à la persistance du vent d'Est. Les avions doivent atterrir avec le vent de face. Notre territoire est survolé par les avions atterrissant à Orly et arrivant généralement par l'Est. Afin d'atterrir à Orly avec le vent de face, ils se doivent d'opérer un virage, et celui-ci a lieu juste au-dessus de nos têtes à 1 200 m d'altitude !

Question >

À la lecture des modifications de l'avenue Henri-Grivot dans l'Éclair, j'ai remarqué qu'elle est prévue pour être en sens unique. Sera-t-elle à double sens pour les vélos ?



Réponse : L'article R110-2 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à la circulation en zone 30 stipule : « Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ». La volonté de la commune étant de favoriser les circulations douces, cette règle sera respectée.

Question >

Doit-on dire « rue Laguesse Charron » ou « rue Laguesse Charon », les différents panneaux de cette rue indique une orthographe différente ?



Réponse : Cette rue a été dénommée de la sorte le 6 juillet 1908. Eugène Hippolyte Laguesse (1805 – 1884) a été maire de 1852 à 1878. Un record de longévité à la tête de la commune ! Laguesse était marié à Marguerite Honorine Charon (1804 – 1894). Ce qui a donné l'appellation de la rue Laguesse-Charon. L'erreur d'écriture vient probablement par analogie avec la rue de la Charronnerie, rue qui doit son nom au fait qu'elle était très fréquentée par les charrons, ouvriers du bois, « capables de réaliser et réparer les véhicules, généralement à traction animale et de cintrer les roues des voitures ».

Question >

Pourriez-vous ajouter des panneaux de signalisation indiquant la vitesse autorisée maximale sur la section de la rue du docteur Rémond allant du 7 au 17 ? Les véhicules empruntant cette rue le font très souvent à des vitesses plus qu'excessives mettant en danger les piétons.



Réponse : La rue du Docteur Rémond se situe en zone 30 et comporte un panneau en début et fin de zone rappelant cette limitation. Un rappel de cette vitesse existe déjà plus en aval sur cet axe de circulation.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

C'est l'été, le temps d'en profiter, Saison 3, Épisode 7 et 8.

L'été est enfin arrivé, apportant avec lui son cortège de soleil éclatant, de douces brises et de journées sans fin. C'est un moment de l'année que nous attendons tous avec impatience, car il est synonyme de joie, de détente et de merveilleux souvenirs à créer.

La Fête de la Musique vient de s'achever, laissant derrière elle des notes mélodieuses qui résonnent encore dans nos cœurs. C'était une célébration extraordinaire, où les rues de Saint-Arnoult-en-Yvelines ont vibré au son de la musique, réunissant la communauté dans une harmonie festive. Que de talents nous avons découverts et applaudis lors de cette soirée magique ! Merci d'avoir été si nombreuses et si nombreux encore cette année.

Notre belle ville est le cadre idéal pour vivre pleinement ces moments de bonheur. Nichée au cœur d'une nature luxuriante, elle offre un environnement propice à l'épanouissement de chacun. Notre parc de l'Aleu verdoyant, les sentiers pittoresques et les paysages enchanteurs sont autant d'invitations à la détente qu'à la promenade.

Mais notre ville ne serait pas ce qu'elle est sans la contribution précieuse des associations qui s'investissent jour après jour pour l'enrichir et la dynamiser. Leur dévouement et leur passion sont les piliers de notre communauté. C'est grâce à leur travail acharné, à leurs initiatives et à leur esprit d'équipe que Saint-Arnoult-en-Yvelines rayonne et prospère. Vous incarnez l'esprit de solidarité et d'entraide qui fait la richesse de notre communauté.

Nous souhaitons à toutes les Arnolphiennes et tous les Arnolphiens de merveilleuses vacances remplies d'aventures, de découvertes et de moments de détente bien mérités. Que ce soit en voyageant, en explorant notre région ou en profitant des joies simples du quotidien, puissiez-vous savourer chaque instant de cette saison estivale.

Même à l'opposition, nous vous souhaitons de vous reposer car nous sommes bienveillants, et nous souhaitons vous retrouver en septembre près à en découper sur l'ensemble de nos projets, car il en reste beaucoup à venir... PS : Pourriez-vous lire les fiches de nos projets que vous n'avez pas eu le temps de lire pour le dernier conseil ?... Merci d'avance.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait purement fortuite.

Pour le bien de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de ses habitants.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Quand on n'a rien à dire, on s'invente une réalité virtuelle parallèle. C'est le fil directeur de cette triste majorité qui ne travaille pas ses dossiers, qui ne réalise rien, mais qui communique à tout va sur des «projets à venir». Les études préalables fleurissent et remplissent les pages de l'Éclair, mais il n'y a rien de tangible derrière. Bien évidemment, rien n'est présenté ou débattu en Conseil municipal. Ils préfèrent une

communication écrite sans débat possible pour éviter de montrer leur incompetence.

Lorsque l'opposition et les Arnolphiens les confrontent à leur vide sidéral, faute de réponse à apporter, ils quittent ostensiblement la salle, drapés dans leur indignité. Quel manque de respect de la démocratie locale.

Leur seule boussole avouée : intensifier la spéculation immobilière sur la commune.

Le quotidien et les difficultés des Arnolphiens ne les préoccupent pas : après avoir augmenté les impôts locaux, c'est au tour des tarifs périscolaires. Pas de limite dans l'absurde.

Saint-Arnoult et Vous



Saint Arnoult et Vous

Délit de favoritisme, conflits d'intérêts ?

Au dernier conseil, les projets d'urbanisme, tant plébiscités, ont été votés sans aucune concertation avec la population, sans réunion publique, sans commission d'urbanisme au préalable.

Pire, les diverses constructions se feront avec la même entreprise, sans procédure de mise en concurrence.

Concernant les logements sociaux du champ des pommiers et des abords, retardés depuis plus de 3 ans par les élus de cette majorité ? Sans scrupule, ces mêmes élus ont voté **le réaménagement en voie privée de l'allée du moulin**.

Alors que certaines rues ont été réouvertes pour fluidifier la circulation, **pourquoi privatiser cette voie** face aux logements sociaux et aménager un parking qui dans la pratique deviendra privé ?

Pourquoi ne pas ouvrir cette allée pour pallier l'augmentation des futurs flux de circulation de ce quartier ?

Serait-ce parce que ces mêmes élus de la majorité y habitent ?

(Adjoints et Cie)

A chacun de s'interroger face à ce **népotisme manifeste**.

Rencontres Citoyennes

Ce nouveau groupe d'opposition est né, pour tenter de réunir des citoyen.ne.s de la ville et expérimenter collectivement des méthodes participatives, en tenant compte de tous les avis. Car la vie de la commune n'est pas qu'une affaire propre à la municipalité, elle est l'affaire de toutes et tous.

Comment ? En mettant en place des réunions et des outils collaboratifs pour recueillir les avis et idées afin de prendre en compte les expertises des habitant.e.s pour co-construire des projets communs.

Nous allons considérer que le conflit est central dans tous processus de délibération, notre rôle va être de structurer la controverse. Pour cela il sera nécessaire de choisir des sujets de concertation, permettant aux Arnolphiens.ne.s de s'impliquer, avec un cadre, des arbitres, afin que la magie de l'intelligence collective fasse son œuvre.

Une association gérée en gouvernance partagé, avec des élus, devrait voir le jour pour commencer cette aventure d'ici cette automne.

Samedi 1^{er} juillet

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans les litiges de consommation. Espace Culturel Victor Hugo.

Dimanche 2 juillet

14h à 18h : Jardin en fête à la Maison Elsa Triolet-Aragon.

Dimanche 9 juillet

15h à 16h30 : Yog'art. Initiation au yoga au milieu du jardin des sculptures. Maison Elsa Triolet-Aragon

Jeu 13 juillet

Festivités de la Fête Nationale

19h : Début de soirée et restauration par les Amis de l'Hameçon.

20h45-21h15 : Distribution des lampions.

21h30 : Retraite aux flambeaux emmenée par le groupe de musique brésilienne ZABUMBA.

23h : Feu d'artifice.

Jusqu'à 1h : Soirée dansante avec DJ.

Vendredi 28 juillet

Fermeture de la salle de musculation de l'USSA jusqu'au 28 août au matin.

Dimanche 20 août

15h : La Graineterie des mots. Maison Elsa Triolet-Aragon.

17h : Concert, spectacle Les Mineurs. Chanson française. Maison Elsa Triolet-Aragon.

Dimanche 27 août

15h à 16h30 : Yog'Art. Initiation au yoga au milieu du jardin des sculptures. Maison Elsa Triolet-Aragon.

17h : Concert les Piou-Piou. Maison Elsa Triolet-Aragon.

Samedi 2 septembre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans les litiges de consommation. Espace Culturel Victor Hugo.

Dimanche 3 septembre

Rallye cyclo route, vtt et pédestre du Bon Saint Arnoult organisé par la section cyclo de l'USSA.

Lundi 4 septembre

Rentrée scolaire.

Samedi 9 septembre

10h à 17h : Forum des associations. Complexe sportif.



Maison Elsa Triolet-Aragon

Les dimanches au Jardin du 2 juillet au 27 août

Vos dimanches, cet été s'annoncent animés ! La Maison Elsa Triolet-Aragon vous invite à rejoindre le parc du Moulin de Villeneuve pour des activités. Le temps d'un dimanche nature et culturelle, sculpture et musique se croisent et se conjuguent.

Dimanche 2 juillet de 14h à 18h

JARDIN EN FÊTE

Évènement familial autour du jardin.

Entrée libre - Sur réservation.



Dimanche 20 août - 15h

LA GRAINETERIE DES MOTS

La Graineterie de mots : un entresort théâtral, participatif et interactif, pour enrichir la biodiversité de votre vocabulaire !

La graineterie de mots, c'est une charrette et un colporteur, un entremetteur qui invite à semer et à déguster des mots : des rares, des aromatiques, des sauvages, des beaux ou des étranges. Un projet théâtral et littéraire qui a nécessité six mois d'écriture.

350 mots et 350 paquets de graines différents...

Prédilection, Fanfreluche, Réminiscence, Nonobstant, Panacée, Zizanie, Seum ou Boloss, Escarcelle ou Chimérique, A fortiori ou Casus Belli...

Soit 350 mots pour réapprendre à utiliser proluxe, kyrielle, ou callipyge, pour ne plus dire merde mais zut, fichtre, diantre ou saperlipopette, pour parler latin avec des mea culpa ou des persona non grata et pour cultiver de beaux mots comme concupiscence et procrastination. **Entrée libre - Sur réservation.**



Dimanche 20 août - 17h

LES MINEURS

En partenariat avec la MJC l'Usine à Chapeaux, Les Mineurs, concert chanson française

« J'ai au fond de mon cœur, quelques belles mélodies [...] Je les couche sur le brouillon de mes émotions ».

Cette phrase peut résumer l'engagement artistique du groupe composé de Bastien Ragot et Simon Bolzinger. Les deux musiciens se sont associés au cours de l'été 2019 pour exprimer les drames de la société comme ceux du quotidien, les chagrins d'amour comme ceux qu'on n'a jamais vécu, les joies les plus simples comme celles qui nous dépassent. Tantôt moqueurs, tantôt rêveurs, ils jonglent de leurs instruments pour partager et vivre des moments singuliers avec le public et montrer leur sensibilité. Ils se sont rencontrés lors de leur activité de musicien intervenant. Ils composent l'ensemble de leurs morceaux où se mêlent trompette, violoncelle, contrebasse, guitare et voix. D'univers différents, les Mineurs n'en font qu'un. **Entrée libre - Sur réservation.**



Dimanche 27 août - 17h

LES PIOUS-PIOU

Les Piou-Piou, spectacle jeune public, dès 4 ans. **Entrée libre - Sur réservation.**



Moulin de Villeneuve, rue de Villeneuve
www.maison-triolet-aragon.com - Tél : 01 30 41 20 15
 E-mail : info@maison-triolet-aragon.com

État Civil

Nos nouveau-nés

HOLDENER Loïs, le 10/05/2023



RABARISON Joudi, le 14/05/2023



ZAHJ Jad, le 25/05/2023

GASSAMA Amidou-Ali, le 3/06/2023

Ils nous ont quittés

GUENAULT Marie-France épouse
 QUÉDEVILLE, le 25/03/2023

CATHERINE Marie veuve DENEUVE,
 le 23/05/2023

Ils se sont mariés

CHEVREAU Fabrice et COINDET Aurélie,
 le 27/05/2023

LAURENT Christian et BASRI Sonia,
 le 5/06/2023

ABOUDOU M'HOUMADI Omar
 et SAID HAMIDI MAOULANA Bincharifa,
 le 9/06/2023

TARIFS	Licencié	NL	Inscription en ligne	Inscription sur place
VTT 25/40/55/70	6 €	8 €	Oui	Uniquement selon disp.
Cyclo 95/70/95			Obligatoire	+ 2€
VTT 12			Non	Oui
Marche 12/14	4 €			
Jeunes moins de 16 ans	Gratuit			

Inscriptions et renseignements sur <https://ussacyclo.fr>

FORUM ^{DES} ASSOCIATIONS ^{*}

TU VIENS ?

*Vous avez
prévu à manger ?*

ZEUS

**Nous avons surtout prévu
une abondance d'associations...**

** Vous ne resterez pas de marbre.*

**Restauration
sur place.**

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
COMPLEXE SPORTIF • 10H > 17H



*Saint-Arnoult
en Yvelines*